**FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DE L’IDENTITÉ DU CLIENT (particulier)**

Avant d’utiliser le **formulaire de vérification de l’identité du client (particulier)**, vous devriez examiner et connaitre les exigences de vérification de l’identité du client prévues dans le [Règlement administratif n° 7.1](https://lso.ca/about-lso/legislation-rules/by-laws/by-law-7-1). Vous devriez aussi consulter les ressources du Barreau sur la [lutte contre le blanchiment d’argent](https://lso.ca/avocats/ressources-et-soutiens-a-la-pratique/sujets-lies-a-la-gestion-de-la-pratique/rapport-avocat-client/exigences-sur-la-lutte-contre-le-blanchiment-d%E2%80%99argent).

Veuillez noter que vous ne devez utiliser le présent formulaire que si :

* vous fournissez des services juridiques à un client qui est un particulier ou à un [tiers](https://lso.ca/avocats/ressources-et-soutiens-a-la-pratique/sujets-lies-a-la-gestion-de-la-pratique/rapport-avocat-client/exigences-sur-la-lutte-contre-le-blanchiment-d%E2%80%99argent/glossaire-de-termes-definis) qui est un particulier pour lequel le client agit ;
* vous avez effectué la réception, le paiement ou le virement des fonds ou vous avez donné des directives en ce sens (une « opération financière ») ;
* vous avez déterminé qu’aucune [exemption](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/client-identification-and-verification-flowchart-fr.pdf) ne s’applique à la vérification de l’identité du client dans cette affaire ;
* vous avez déjà rempli le [formulaire d’identification du client](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/client-identification-form-%28individual-or-organization%29-fr.docx) pour le client ou le tiers (s’il y a lieu).

Si vous utilisez le présent formulaire pour vous acquitter de vos obligations de vérification, vous devez remplir :

* soit la partie I soit la partie II ;
* la partie III ;
* si l’affaire est en cours ou le sera, la partie IV.

Veuillez noter que si, dans l’exercice d’un mandat, y compris lorsque vous obtenez les renseignements figurant dans le présent formulaire, vous savez ou devriez savoir que vous contribuez ou pourriez contribuer à une fraude ou autre conduite illégale du client, vous devez cesser immédiatement de vous livrer à toute activité contribuant à une fraude ou à toute autre conduite illégale, et de représenter le client.

**S’il y a plus d’un client, d’un tiers ou d’un autre particulier (comme un parent ou tuteur, le cas échéant) dont vous devez vérifier l’identité, vous** **devriez remplir un formulaire pour chacun d’entre eux**.

Vous devriez aussi conserver le formulaire dument rempli dans votre dossier papier ou électronique conformément aux exigences de conservation des dossiers prévues dans le [Règlement administratif n° 7.1](https://lso.ca/a-propos-du-barreau/lois-et-codes/reglements-administratifs/reglement-administratif-no-7-1).

**Les titulaires de permis qui ont des questions sur leurs obligations de vérification ou sur la façon de respecter les exigences devraient contacter la [Ligne d’aide à la gestion de la pratique](https://lso.ca/avocats/ressources-et-soutiens-a-la-pratique/ligne-d%E2%80%99aide-a-la-gestion-de-la-pratique).**

|  |  |
| --- | --- |
| N° de client/dossier : |  |
| Nom du client/tiers : |  |
| Description du dossier : |  |
| Avocat/Parajuriste responsable : |  |

**PARTIE I : VÉRIFICATION DES RENSEIGNEMENTS ET DES DOCUMENTS**

[ ]  Le client ou le tiers est un **particulier de plus de 15 ans** (*sélectionnez une des méthodes qui suit pour vérifier l’identité du client ou du tiers);*

[ ] Le client ou le tiers est un **particulier de moins de 12 ans** (*sélectionnez une des méthodes qui suit pour vérifier l’identité de son parent ou de son tuteur)***:**

|  |
| --- |
| [ ]  **MÉTHODE DE VÉRIFICATION DE PIÈCE D’IDENTITÉ AVEC PHOTO DÉLIVRÉE PAR LE GOUVERNEMENT** |
| **Exigences :** Vous pouvez vous fier à un document valide, original et à jour délivré par un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial qui contient le nom, le numéro d’identification unique et la photo du particulier dont l’identité est vérifiée. Le nom et la photo figurant sur le document d’identification avec photo doivent correspondre au particulier. Une pièce d’identité avec photo délivrée par un gouvernement étranger est acceptable si elle est l’équivalent d’une pièce d’identité avec photo délivrée par un gouvernement canadien. Cependant, les pièces d’identité avec photo délivrées par une administration municipale, qu’elle soit canadienne ou étrangère, ne sont pas admissibles. [Cliquez ici](https://lso.ca/a-propos-du-barreau/lois-et-codes/reglements-administratifs/reglement-administratif-no-7-1) pour voir une liste de documents délivrés par le gouvernement qui sont acceptables.  |
| Nom ou type de document : |  |
| Numéro d’identification unique : |  |
| Date de délivrance : |  |
| Lieu de délivrance : |  |
| Date d’échéance, s’il y a lieu : |  |
| [ ]  Je confirme que le nom et la photo correspondent au particulier dont l’identité est vérifiée. |
| [ ]  Je confirme également que le document utilisé pour vérifier l’identité est un original authentique, valide et à jour, et que tout autre renseignement utilisé est valide et à jour. |
| [ ]  Une copie du document susmentionné (recto verso) est jointe au présent formulaire et comprend le nom, la photo, le type de document, le numéro d’identification unique, le lieu de délivrance et la date d’échéance (le cas échéant). |
| Date de vérification des renseignements :(vous devez faire la vérification immédiatement après une opération financière) |  |
| Nom de la personne qui a fait la vérification : |  |

|  |
| --- |
| [ ]  **MÉTHODE DE VÉRIFICATION AU MOYEN DU DOSSIER DE CRÉDIT** |
| **Exigences :** Vous pouvez vous fier aux renseignements figurant dans le dossier de crédit du particulier, si ce dossier se trouve au Canada et existe depuis au moins trois ans. Les renseignements figurant dans le dossier de crédit doivent correspondre au nom, à la date de naissance et à l’adresse fournis par le particulier pendant le processus d’identification. Si l’un de ces renseignements ne correspond pas, vous n’avez pas respecté votre obligation de vérification et devez utiliser une autre méthode pour vérifier l’identité.Vous devez effectuer la recherche dans un dossier de crédit au moment où vous fournissez des services juridiques dans le cadre de l’opération financière. Un ancien dossier de crédit n’est pas admissible. Vous devez également obtenir des renseignements directement auprès d’un bureau de crédit canadien (p. ex., Equifax ou TransUnion) ou d’un tiers fournisseur autorisé par un bureau de crédit canadien à fournir de tels renseignements. Vous ne pouvez pas vous fier à une copie d’un dossier de crédit fournie par le particulier, ou aux renseignements fournis par un bureau de crédit étranger.  |
| Date de la recherche dans le dossier de crédit : |  |
| Emplacement du dossier de crédit : |  |
| Durée des antécédents en matière de crédit : |  |
| Nom du bureau de crédit canadien ou du fournisseur tiers : |  |
| Numéro du dossier de crédit ou de référence : |  |
| [ ]  Je confirme que le nom, la date de naissance et l’adresse fournis par le particulier dont l’identité est vérifiée pendant le processus d’identification correspondent aux renseignements figurant dans le dossier de crédit. |
| [ ]  Je confirme aussi que les documents dans le dossier de crédit utilisés pour vérifier l’identité ne sont pas des copies, qu’ils sont authentiques, valides et à jour, et que tout autre renseignement utilisé est valide et à jour. |
| [ ]  Une copie des documents dans le dossier de crédit est jointe au présent formulaire. |
| Date de vérification des renseignements : (vous devez faire la vérification immédiatement après une opération financière) |  |
| Nom de la personne qui a fait la vérification : |  |

|  |
| --- |
| [ ]  **MÉTHODE À PROCESSUS DOUBLE** |
| **Exigences :** Vous pouvez utiliser l’une des deux catégories de renseignements suivantes en obtenant les renseignements auprès de deux différentes sources fiables et indépendantes (p. ex., autres que vous, le particulier faisant l’objet de la vérification ou le mandataire agissant pour votre compte). Une source fiable est un fournisseur ou un émetteur de renseignements qui est bien connu et qui jouit d’une bonne réputation. [Cliquez ici](https://lso.ca/lawyers/practice-supports-and-resources/topics/the-lawyer-client-relationship/anti-money-laundering-and-terrorist-financing/examples-of-reliable-sources-of-information-client) pour voir des exemples de sources de renseignements fiables.Les renseignements peuvent se trouver dans des documents provenant d’une source fiable ou peuvent être des renseignements que cette source est en mesure de fournir. Quoi qu’il en soit, les documents doivent être des originaux authentiques, valides et à jour, et les renseignements utilisés doivent être valides et à jour. Les photocopies, les télécopies et les images électroniques d’un document ne sont pas admissibles.  |
| **Catégories de renseignements** *(vous devez en sélectionner deux et les renseignements doivent provenir de sources différentes)* |
| Nom et adresse du particulier : | Nom de la source : |
|  | Type de document/renseignement :  |
|  | Numéro de compte/référence :  |
| Nom et date de naissance du particulier : | Name de la source : |
|  | Type de document/renseignement :  |
|  | Numéro de compte/référence : |
| Nom du particulier et confirmation du compte de dépôt, de la carte de crédit ou de tout autre montant de prêt dans une [institution financière](http://lso.ca/cmsctx/culture/fr-CA/-/lawyers/practice-supports-and-resources/topics/the-lawyer-client-relationship/anti-money-laundering-and-terrorist-financing/glossary-of-defined-terms) : | Nom de la source : |
|  | Type de document/renseignement : |
|  | Numéro de compte/référence : |
| [ ]  Je confirme que le nom, la date de naissance et l’adresse fournis par le particulier dont l’identité est vérifiée correspondent aux renseignements fournis pendant le processus d’identification. |
| [ ]  Je confirme aussi que les documents utilisés pour vérifier l’identité sont des originaux authentiques, valides et à jour, et que tout autre renseignement utilisé est valide et à jour. |
| [ ]  Une copie des renseignements ou des documents obtenus est jointe au présent formulaire. |
| Date de vérification des renseignements :(vous devez faire la vérification immédiatement après une opération financière) |  |
| Nom de la personne qui a fait la vérification : |  |

[x] Le client ou le tiers est un **particulier** âgé entre **12 et 15 ans.**

|  |
| --- |
| [ ]  **MINEUR ÂGÉ ENTRE 12 ET 15 ANS** |
| **Exigences :** Vous pouvez vérifier l’identité d’un client ou tiers qui est un particulier âgé d’au moins 12 ans, mais pas plus de 15 ans, en obtenant des renseignements provenant d’une source fiable et indépendante (p. ex., autre que vous, le client, le tiers, ou tout autre particulier faisant l’objet de la vérification ou le mandataire agissant pour votre compte) qui contient le nom et l’adresse du parent ou du tuteur du client. Vous devez confirmer que l’adresse du parent ou du tuteur correspond à l’adresse fournie par le particulier pendant le processus d’identification. [Cliquez ici](https://lso.ca/lawyers/practice-supports-and-resources/topics/the-lawyer-client-relationship/anti-money-laundering-and-terrorist-financing/examples-of-reliable-sources-of-information-client) pour voir des exemples de sources de renseignements fiables. |
| Name de la source :  |  |
| Type de document/renseignement :  |  |
| Numéro de compte/référence/d’identification des documents/renseignements : |  |
| [ ]  Je confirme que l’adresse du parent/tuteur correspond à l’adresse du particulier.  |
| [ ]  Je confirme également que les documents utilisés pour vérifier l’identité sont authentiques, valides et à jour, et que tout autre renseignement utilisé est valide et à jour. |
| [ ]  Une copie des renseignements et des documents obtenus est jointe au présent formulaire. |
| Date de vérification des renseignements :(vous devez faire la vérification immédiatement après une opération financière) |  |
| Nom de la personne qui a fait la vérification : |  |

**PARTIE II : RECOURS À UN MANDATAIRE**

|  |
| --- |
| [ ]  **RECOURS À UN MANDATAIRE** |
| **Exigences :** Vous pouvez recourir à un mandataire pour vérifier l’identité d’un particulier. Avant que le mandataire puisse agir en votre nom, vous devez conclure une entente avec le mandataire à cette fin. Même s’il n’est pas nécessaire que cette entente prenne une forme particulière, envisagez d’utiliser le [modèle d’entente](http://lso.ca/cmsctx/culture/fr-CA/-/lawyers/practice-supports-and-resources/topics/the-lawyer-client-relationship/anti-money-laundering-and-terrorist-financing/using-an-agent-for-verification-of-identity) du Barreau.Puisqu’il vous incombe de vérifier l’identité, vous devez choisir le mandataire et retenir ses services vous-même. Le mandataire peut vérifier l’identité du particulier à l’aide d’une des méthodes susmentionnées (selon l’âge du particulier). Vous devez aussi obtenir du mandataire les renseignements et des copies des documents utilisés par le mandataire pour vérifier l’identité du particulier en vertu de l’entente, et pour vous assurer que les renseignements sont valides et à jour et que le mandataire a respecté les exigences de vérification prévues dans le Règlement administratif n° 7.1. |
| Date de l’entente : |  |
| Nom du mandataire :  |  |
| Méthode de vérification utilisée : |  |
| Date à laquelle le mandataire a vérifié l’identité : |  |
| Date de réception des renseignements utilisés pour la vérification envoyés par le mandataire : |  |
| [ ]  Je confirme que les renseignements obtenus du mandataire correspondent à ceux que le particulier (dont l’identité est vérifiée) a fournis et qu’ils sont valides et à jour.  |
| [ ]  Une copie de l’entente signée avec le mandataire, et des copies des renseignements et des documents obtenus par le mandataire pour vérifier l’identité du particulier sont jointes au présent formulaire. |

**PARTIE III : SOURCE DES FONDS**

|  |
| --- |
| [ ]  **RENSEIGNEMENTS SUR LA SOURCE DES FONDS**  |
| **Exigences :** Lorsque vous fournissez des services juridiques dans le cadre d’une opération financière, vous devez obtenir de votre client, de son parent ou tuteur, ou du tiers les renseignements sur la source des fonds reçus, payés ou virés, et les consigner. Pour voir une liste de signes d’alerte, vous devriez consulter [la fiche d’information du Barreau : signes d’alerte à la fraude, au blanchiment d’argent, au financement du terrorisme et autres activités illégales](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/red-flags-worksheet-fr.pdf). Si les renseignements que vous recevez et consignez ci-après au sujet de la source des fonds sont raisonnables, qu’il n’y a aucun signe d’alerte et qu’il n’y a rien d’inhabituel ou de suspect au sujet de l’explication du client, vous aurez alors respecté l’exigence liée à la source des fonds. Cependant, si les renseignements de votre client sont déraisonnables ou qu’ils ne correspondent pas à ce que vous savez à son sujet, et que le client ne peut pas fournir une explication satisfaisante quant à la source des fonds ou des documents à l’appui de son explication, vous devriez déterminer si vous devez représenter le client ou continuer de le faire. |
| Montant des fonds : |  |
| Devise : |  |
| Date de réception, de virement ou de paiement des fonds : |  |
| Méthode par laquelle les fonds ont été reçus, virés ou payés (p. ex., virement télégraphique, chèque) : |  |
| Activité économique ou action ayant généré des fonds (p. ex., économies réalisées sur le revenu d’emploi) : |  |
| Objet des fonds : |  |
| Renseignements sur le payeur : | Nom complet : |
| Emploi : |
| Coordonnées : |
| Relation du payeur avec le client : |  |
| Nom et coordonnées de toutes les institutions financières ou d’autres entités qu’a utilisées le payeur pour traiter les fonds : | Nom complet : |
| Type d’entité :  |
| Coordonnées :  |
| Tout autre renseignement pertinent pour déterminer la source des fonds : |  |
| [ ]  Les renseignements obtenus du client sont raisonnables et compatibles avec ce que je sais au sujet du client et de l’opération financière. |
| [ ]  Une copie des renseignements ou documents justificatifs est jointe au présent formulaire. |
| Date d’obtention des renseignements sur la source des fonds : |  |
| Nom de la personne qui a obtenu les renseignements : |  |
| [ ]  Les renseignements obtenus du client sont raisonnables et compatibles avec ce que je sais à propos du client et de l’opération financière.  |
| [ ]  Une copie des renseignements ou documents justificatifs est jointe au présent formulaire. |

**PARTIE IV : SURVEILLANCE**

|  |
| --- |
| [ ]  **ÉVALUATION DE LA SURVEILLANCE** |
| **Exigences :** Lorsqu’un client ou un tiers retient vos services dans le cadre d’une opération financière, vous devez surveiller périodiquement la relation professionnelle pour déterminer si les directives de votre client, les renseignements que vous avez obtenus concernant ses activités et la source des fonds utilisés dans l’opération sont compatibles avec l’objet du mandat et ce que vous savez au sujet du client. Vous devez aussi évaluer périodiquement si vous risquez de contribuer à une fraude ou à une autre activité illégale, ou d’encourager de tels actes. **Cette exigence s’applique à tous les clients lorsqu’il y a une opération financière, y compris les clients de longue date, et se poursuit jusqu’à la fin du mandat.** Vous devez aussi conserver un dossier des mesures de surveillance que vous avez prises, y compris la date à laquelle elles ont été prises et les renseignements obtenus. Même si une surveillance périodique est requise, le degré et la fréquence de la surveillance dépendront de la nature et de la durée du mandat, et de la présence de signes d’alerte ou de risques associés à l’affaire, au client ou à l’opération.Pour vous aider à respecter vos obligations de surveillance, vous devriez :* examiner, remplir et joindre au présent formulaire la [fiche d’information sur les signes d’alerte](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/red-flags-worksheet-fr.pdf) du Barreau pour vous aider à déterminer et à consigner les signes d’alerte et d’autres risques liés à l’affaire du client ;
* consulter [les études de cas sur l’évaluation des risques](http://lso.ca/cmsctx/culture/fr-CA/-/lawyers/practice-supports-and-resources/topics/the-lawyer-client-relationship/anti-money-laundering-and-terrorist-financing/risk-assessment-case-studies-anti-money-laundering) et les [avis à la profession juridique concernant les risques](https://flsc.ca/wp-content/uploads/2020/01/AvisFRV6Fin-1.pdf) de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada pour les risques propres au domaine d’exercice ;
* passer en revue les renseignements énumérés ci-après pour vous aider à déterminer le degré et la fréquence de la surveillance dans l’affaire ;
* examiner et remplir l’[exemple de dossier de surveillance](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/sample-monitoring-record-fr.docx) du Barreau aux intervalles que vous avez déterminés pour effectuer la surveillance de la relation professionnelle avec le client.
 |
| Quelle est la durée prévue du mandat? |  |
| Dans quelle mesure l’affaire ou l’opération est-elle compliquée ou inhabituelle? |  |
| Les services juridiques que vous fournirez risquent-ils d’être utilisés pour blanchir de l’argent ou financer des activités terroristes?(p. ex., l’achat et la vente de biens immobiliers, la création, l’achat ou la vente d’entreprises)  |  |
| Y a-t-il des signes d’alerte? Expliquez. |  |
| Quel est le niveau de risque lié au client ou au tiers? Expliquez. | [*Remarque : pour évaluer le niveau de risque, examinez et remplissez les sections 1, 2 et 3 de la* [*fiche d’information sur les signes d’alerte*](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/red-flags-worksheet-fr.pdf)] |
| Quel est le niveau de risque lié à l’opération? Expliquez. | [*Remarque : pour évaluer le niveau de risque, examinez et remplissez les sections 4 et 5 de la* [*fiche d’information sur les signes d’alerte*](https://lawsocietyontario.azureedge.net/media/lso/media/lawyers/practice-supports-resources/red-flags-worksheet-fr.pdf)] |
| Selon les renseignements qui précèdent, quel est le niveau de risque général déterminé dans l’affaire de client (p. ex., faible, moyen ou élevé)? |  |
| Compte tenu du niveau de risque général, à quelle fréquence devez-vous faire la surveillance? | [*Remarque : un niveau de risque faible requiert une surveillance minimale ou peu fréquente, tandis qu’un niveau de risque élevé exige une surveillance plus fréquente*] |
| Date de l’évaluation de la surveillance : |  |
| Nom de la personne qui fait l’évaluation : |  |